

 **PROLOG**



# **NOTICE D'INSTRUCTIONS ET PIÈCES DE RECHANGE**

## **EPANDEURS D'ENGRAIS**



# **GVX 453**

**PROLOG SIRTEC SA**

21, RUE JEAN MONNET - 28630 FONTENAY-SUR-EURE

TÉL: 02.37.91.54.30 - FAX: 02.37.91.54.36

EMAIL: [contact@prolog.fr](mailto:contact@prolog.fr)

TÉL MAGASIN PIÈCES DÉTACHÉES: 02.37.91.54.39

01/07 - N°8101047





*Cher Client,*

*Vous avez choisi un épandeur d'engrais **PROLOG GVX**,  
et nous vous remercions de votre confiance pour notre  
matériel.*

*Pour une bonne utilisation, et pour tirer profit de toutes  
les capacités de votre épandeur, nous vous recommandons  
de lire attentivement cette notice.*

*De par votre expérience, n'hésitez pas à nous faire part  
de vos observations et suggestions, toujours utiles pour  
l'amélioration de nos produits.*

*En vous souhaitant bon usage de votre épandeur d'engrais,*

*Veuillez agréer, Cher Client, l'assurance de nos meilleurs  
sentiments.*

**L. BORDIER**  
Directeur

## **IDENTIFICATION**

*Dans toute correspondance ou commande , n'oubliez jamais d'indiquer:*

*Le nom de la machine et son type:*

**GVX 453**

**453**   
**Verger**

**453**   
**Voie large**

*Le numéro de Série :*

.....

*L'équipement:*

.....

*Votre numéro de client:*

.....

# Prescriptions de sécurité



Risque d'accident



Risque d'endommager la machine



Faciliter le travail

● Ces symboles sont utilisés dans cette notice chaque fois que des recommandations concernent votre sécurité, celle d'autrui ou le bon fonctionnement de la machine.

● Transmettez impérativement ces recommandations à tout utilisateur de la machine.

## PRESCRIPTIONS GÉNÉRALES DE SÉCURITÉ

Avant chaque utilisation et mise en service de l'ensemble tracteur-machine, s'assurer de sa conformité avec la réglementation en matière de sécurité du travail et avec les dispositions du Code de la Route.

### GÉNÉRALITÉS

**1** - Respecter, en plus des instructions contenues dans cette notice, la législation relative aux prescriptions de sécurité et de prévention des accidents.

**2** - Les avertissements apposés sur la machine fournissent des indications sur les mesures de sécurité à observer et contribuent à éviter les accidents.

**3** - Lors de la circulation sur la voie publique, respecter les prescriptions du Code de la Route.

**4** - Avant de commencer le travail, l'utilisateur devra se familiariser obligatoirement avec les organes de commande et de manœuvre de la machine et leurs fonctions respectives. En cours de travail, il sera trop tard pour le faire.

**5** - L'utilisateur doit éviter de porter des vêtements flottants qui risqueraient d'être happés par des éléments en mouvement.

**6** - Il est recommandé d'utiliser un tracteur équipé d'une cabine ou d'un arceau de sécurité, aux normes en vigueur.

**7** - Avant la mise en route de la machine et le démarrage des travaux, contrôler les abords immédiats (enfant !).

Veiller à avoir une visibilité suffisante ! Eloigner toute personne ou animal de la zone de danger de la machine (projections !).

**8** - Le transport de personnes ou d'animaux sur la machine lors du travail ou lors des déplacements est strictement interdit.

**9** - L'accouplement de la machine au tracteur ne doit se faire que sur les points d'attelage prévus à cet effet conformément aux normes de sécurité en vigueur.

**10** - La prudence est de rigueur lors de l'attelage de la machine au tracteur et lors de son désaccouplement !

**11** - Avant d'atteler la machine, il conviendra de s'assurer que le lestage de l'essieu avant du tracteur est suffisant. La mise en place des masses de lestage doit se faire sur les supports prévus à cet effet conformément aux prescriptions du constructeur du tracteur.

**12** - Respecter la charge à l'essieu maximum et le poids total roulant autorisé en charge.

**13** - Respecter le gabarit maximum sur la voie publique.

**14** - Avant de s'engager sur la voie publique, veiller à la mise en place et au bon fonctionnement des protecteurs et dispositifs de signalisation (lumineux, réfléchissants...) exigés par la loi.

**15** - Toutes les commandes à distance (corde, câble, tringle, flexible...) doivent être positionnées de telle sorte qu'elles ne puissent déclencher accidentellement une manœuvre génératrice de risque d'accident ou de dégâts.

**16** - Avant de s'engager sur la voie publique, placer la machine en position de transport, conformément aux indications du constructeur.

**17** - Ne jamais quitter le poste de conduite lorsque le tracteur est en marche.

**18** - La vitesse et le mode de conduite doivent toujours être adaptés aux terrains, routes et chemins. En toute circonstance, éviter les brusques changements de direction.

**19** - La précision de la direction, l'adhérence du tracteur, la tenue de route et l'efficacité des dispositifs de freinage sont influencées par des facteurs tels que : poids et nature de la machine attelée, lestage de l'essieu avant, état du terrain ou de la chaussée. Il est donc impératif de veiller au respect des règles de prudence dictées par chaque situation.

**20** - Redoubler de prudence dans les virages en tenant compte du porte-à-faux, de la longueur, de la hauteur et du poids de la machine ou de la remorque attelée.

**21** - Avant toute utilisation de la machine, s'assurer que tous les dispositifs de protection sont en place et en bon état. Les protecteurs endommagés doivent être immédiatement remplacés.

**22** - Avant chaque utilisation de la machine, contrôler le serrage des vis et des écrous, en particulier de ceux qui fixent les outils (disques, palettes, déflecteurs...). Resserrer si nécessaire.

**23** - Ne pas stationner dans la zone de manœuvre de la machine.

**24** - Attention ! Des zones d'écrasement et de cisaillement peuvent exister sur les organes commandés à distance, notamment ceux asservis hydrauliquement.

**25** - Avant de descendre du tracteur, ou préalablement à toute intervention sur la machine, couper le moteur, retirer la clé de contact et attendre l'arrêt complet de toutes les pièces en mouvement.

**26** - Ne pas stationner entre le tracteur et la machine sans avoir préalablement serré le frein de parcage et/ou avoir placé des cales sous les roues.

**27** - Avant toute intervention sur la machine, s'assurer que celle-ci ne puisse être mise en route accidentellement.

**28** - Ne pas utiliser l'anneau de levage pour lever la machine lorsqu'elle est remplie.

## UTILISATION CONFORME DE LA MACHINE

L'épandeur ne doit être utilisé que pour les travaux pour lesquels il a été conçu.

En cas de dommage lié à l'utilisation de la machine hors du cadre des applications spécifiées par le constructeur, la responsabilité de celui-ci sera entièrement dérogée.

Toute extrapolation de la destination d'origine de la machine se fera aux risques et périls de l'utilisateur.

L'utilisation conforme de la machine implique également :

- le respect des prescriptions d'utilisation, d'entretien et de maintenance édictées par le constructeur,

- l'utilisation exclusive de pièces de rechange, d'équipements et d'accessoires d'origine ou préconisés par le constructeur.

L'épandeur ne doit être utilisé, entretenu et réparé que par des personnes compétentes, familiarisées avec les caractéristiques et modes d'utilisation de la machine. Ces personnes doivent aussi être informées des dangers auxquels elles pourraient être exposées.

L'utilisateur est tenu au respect scrupuleux de la réglementation en vigueur en matière de :

- prévention contre les accidents,

- sécurité du travail (Code du Travail),

- circulation sur la voie publique (Code de la Route).

- Il lui est fait obligation d'observer strictement les avertissements apposés sur la machine.

- Toute modification de la machine effectuée par l'utilisateur lui-même ou toute autre personne, sans l'accord écrit préalable du constructeur engagera la responsabilité du propriétaire du matériel modifié.

- Le bruit créé par la machine n'excède pas 70 décibels.

## ATTELAGE

**1** - Pendant les phases d'attelage et de dételage, veiller à ce que l'axe de verrouillage de la bécaille soit correctement verrouillé.

**2** - Ne pas se tenir entre le tracteur et la machine, ni autour de celle-ci pendant l'attelage.

## ORGANES D'ANIMATION

(Prises de force et arbres de transmission à cardans)

- 1** - N'utiliser que les arbres de transmission à cardans fournis avec la machine ou préconisés par le constructeur.
- 2** - Les protecteurs des prises de force et des arbres de transmission à cardans doivent toujours être en place et en bon état.
- 3** - Veiller au recouvrement correct des tubes des arbres de transmission à cardans, aussi bien en position de travail qu'en position de transport.
- 4** - Avant de connecter ou de déconnecter un arbre de transmission à cardans, débrayer la prise de force, couper le moteur et retirer la clé de contact.
- 5** - Si l'arbre de transmission à cardans primaire est équipé d'un limiteur de couple ou d'une roue libre, ceux-ci doivent impérativement être montés sur la prise de force de la machine.
- 6** - Veiller toujours au montage et au verrouillage corrects des arbres de transmission à cardans.
- 7** - Veiller toujours à ce que les protecteurs des arbres de transmission à cardans soient immobilisés en rotation à l'aide des chaînettes prévues à cet effet.
- 8** - Avant d'embrayer la prise de force, s'assurer que le régime choisi et le sens de rotation de la prise de force sont conformes aux prescriptions du constructeur.
- 9** - Avant d'embrayer la prise de force, s'assurer qu'aucune personne ou animal ne se trouve à proximité de la machine.
- 10** - Débrayer la prise de force lorsque les limites de l'angle de l'arbre de transmission à cardans prescrites par le constructeur risquent d'être dépassées.
- 11** - Attention ! Après le débrayage de la prise de force, les éléments en mouvement peuvent continuer à tourner quelques instants encore. Ne pas s'en approcher avant immobilisation totale.
- 12** - Lors de la dépose de la machine, faire reposer les arbres de transmission à cardans sur les supports prévus à cet effet.
- 13** - Après avoir déconnecté l'arbre de transmission à cardans de la prise de force du tracteur, celle-ci doit être recouverte de son capuchon protecteur.

**14** - Les protecteurs de prise de force et d'arbres de transmission à cardans endommagés doivent être remplacés immédiatement.

## CIRCUIT HYDRAULIQUE

- 1** - Attention ! Le circuit hydraulique est sous pression.
- 2** - Lors du montage de vérins ou de moteurs hydrauliques, veiller attentivement au branchement correct des circuits, conformément aux directives du constructeur.
- 3** - Avant de brancher un flexible au circuit hydraulique du tracteur, s'assurer que les circuits côté tracteur et côté machine ne sont pas sous pression.
- 4** - Il est vivement recommandé à l'utilisateur de la machine de suivre les repères d'identification sur les raccords hydrauliques entre le tracteur et la machine afin d'éviter des erreurs de branchement. Attention ! Il y a risque d'intervention des fonctions (par exemple : relever/abaisser).
- 5** - Contrôler une fois par an les flexibles hydrauliques :
  - . Blessure de la couche extérieure
  - . Porosité de la couche extérieure
  - . Déformation sans pression et sous pression
  - . Etat des raccords et des jointsLa durée d'utilisation maximum des flexibles est de 6 ans. Lors de leur remplacement, veiller à n'utiliser que des flexibles de caractéristiques et de qualité prescrits par le constructeur de la machine.
- 6** - Lors de la localisation d'une fuite, il conviendra de prendre toute précaution visant à éviter les accidents.
- 7** - Tout liquide sous pression, notamment l'huile du circuit hydraulique, peut perforer la peau et occasionner de graves blessures ! En cas de blessure, consulter de suite un médecin ! Il y a danger d'infection !
- 8** - Avant toute intervention sur le circuit hydraulique, mettre le circuit hors pression, couper le moteur et retirer la clé de contact.

l'origine d'une panne ou d'un incident de fonctionnement, il faut impérativement que la prise de force soit débrayée, que le moteur soit coupé et la clé de contact retirée.

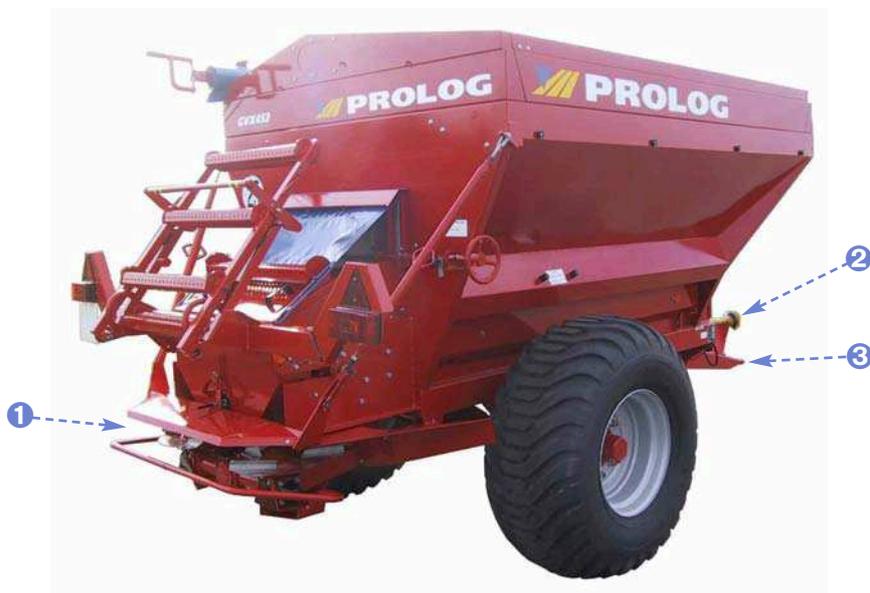
- 2** - Contrôler régulièrement le serrage des vis et des écrous. Resserrer si nécessaire !
- 3** - Avant de procéder à des travaux d'entretien sur une machine en position relevée, étayer celle-ci à l'aide d'un moyen approprié.
- 4** - Lors du remplacement d'une pièce travaillante, (pale pour les distributeurs ou socs pour les semoirs), mettre des gants de protection et n'utiliser qu'un outillage approprié.
- 5** - Pour la protection de l'environnement, il est interdit de jeter ou de déverser les huiles, graisses et filtres en tout genre. Les confier à des entreprises spécialisées dans leur récupération.
- 6** - Avant toute intervention sur le circuit électrique, déconnecter la source d'énergie.
- 7** - Les dispositifs de protection susceptibles d'être exposés à une usure doivent être contrôlés régulièrement. Les remplacer immédiatement s'ils sont endommagés.
- 8** - Les pièces de rechange doivent répondre aux normes et caractéristiques définies par le constructeur. N'utiliser que des pièces de rechange Prolog.
- 9** - Avant d'entreprendre des travaux de soudure électrique sur le tracteur ou la machine attelée, débrancher les câbles de l'alternateur et de la batterie.
- 10** - Les réparations affectant les organes sous tension ou pression (ressorts, accumulateurs de pression, etc) impliquent une qualification suffisante et font appel à un outillage spécifique ; aussi ne doivent-elles être effectuées que par un personnel qualifié.

## ENTRETIEN

- 1** - Avant tous travaux de maintenance, d'entretien ou de réparation, ainsi que lors de la recherche de

## DANGER

- 1** Disque en rotation  
Projection d'engrais
- 2** Pression hydraulique
- 3** Risque d'écrasement attelage





# SOMMAIRE

## Pages **REGLAGES**

- 22-23 • **A** Réglage de la machine
- 24-27 • **B** Réglage du débit
- 28-29 • **C** Embayage et débrayage du tapis convoyeur



2

## Pages **MONTAGE EQUIPEMENTS**

- 40-41 • **A** Bâche enrouleur
- 40-41 • **B** Réhausse
- 42-43 • **C** Vidange à l'arrêt hydraulique



4

## Pages **PIECES DE RECHANGE**

**A**

- A1-00 à A3-00 • **A** Vue avant du GVX 453
- A4-00 • **B** Vue de dessus
- A4-00 • **C** Vue latérale
- A5-01 à A6-00 • **D** Vue arrière et entraînement
- A7-01 • **E** Vue arrière et moyen d'accès
- A8-00 • **F** Ensemble roulant
- A8-00 • **G** Cde hydraulique de freinage
- A9-00 • **H** Cde pneumatique de freinage
- A10-00 à A11-01 • **I** DPA
- A12-01 • **J** Embayage
- A13-00 • **K** Suspension avant
- A13-00 • **L** Cde manuelle de frein de stationnement



6



**Lire attentivement la notice avant l'utilisation.  
Comprendre son épandeur c'est mieux l'utiliser.**

# SOMMAIRE

## Pages MISE EN ROUTE

- 6-7 • **A** Transport et réception du matériel
- 8-9 • **B** Attelage
- 10-13 • **C** Prise de force et hydraulique
- 14-15 • **D** Montage du dispositif d'épandage
- 16-17 • **E** Pneumatiques
- 18-19 • **F** Grilles anti-motte
- 20-21 • **G** Chargement de la trémie



1

## Pages ENTRETIEN

- 30-35 • **A** Entretien pendant la campagne
- 36-37 • **B** Remisage
- 38-39 • **C** Avant de recommencer une saison d'épandage



3

## Pages CARACTERISTIQUES / RECOMMANDATIONS

- 45 • **A** Identification
- 44-45 • **B** Autocollants
- 45 • **C** Caractéristiques Techniques



5

## Pages OPTIONS

**B**

- B1-00 • **A** Divers accessoires
- B2-00 à B3-00 • **B** Trappe double à commande hydraulique
- B4-00 à B5-00 • **C** Cde hydraulique de vidange à l'arrêt
- B6-00 • **D** Trappe guillotine de réduction à 33% et trappe obturatrice
- B7-00 • **E** Kit étalonnage de la dose
- B8-00 • **F** Système d'épandage à entraînement mécanique



7

**A**



*A réception de votre machine, vérifier qu'elle n'a pas été endommagée pendant le transport et qu'il ne manque rien.*

**A Transport et réception du matériel**

Vérifier soigneusement que votre machine n'a pas été endommagée pendant le transport et qu'il ne manque aucune pièce. Eventuellement, faire les réserves nécessaires sur le récépissé et les confirmer dans un délai de 48 heures par lettre recommandée au transporteur.

Lors d'un transport, se conformer aux règles de sécurité suivantes :

- La béquille ① doit être en position basse,
- Tirer le levier de frein ② de stationnement,
- Arrimer le matériel sur les «zones de sanglage ③ pour transport» prévu à cet effet.

**REMARQUES:**

Conditions de stockage : à vide sur une pente inférieure à 10%, freins correctement serrés.

**• Vérifications préalables à toute utilisation**

- Vérifier que tous les boulons de la machine sont bien serrés.

**ATTENTION:**

Après 1 heure de travail:

- resserrer les écrous de roues, le couple de serrage doit être compris:
  - entre 19 et 21 m.daN pour les essieux à 8 goujons Ø 18 par tambour.

Après 8 heures de travail:

- vérifier le jeu des roulements de roue et le serrage des écrous de roues.

**B**



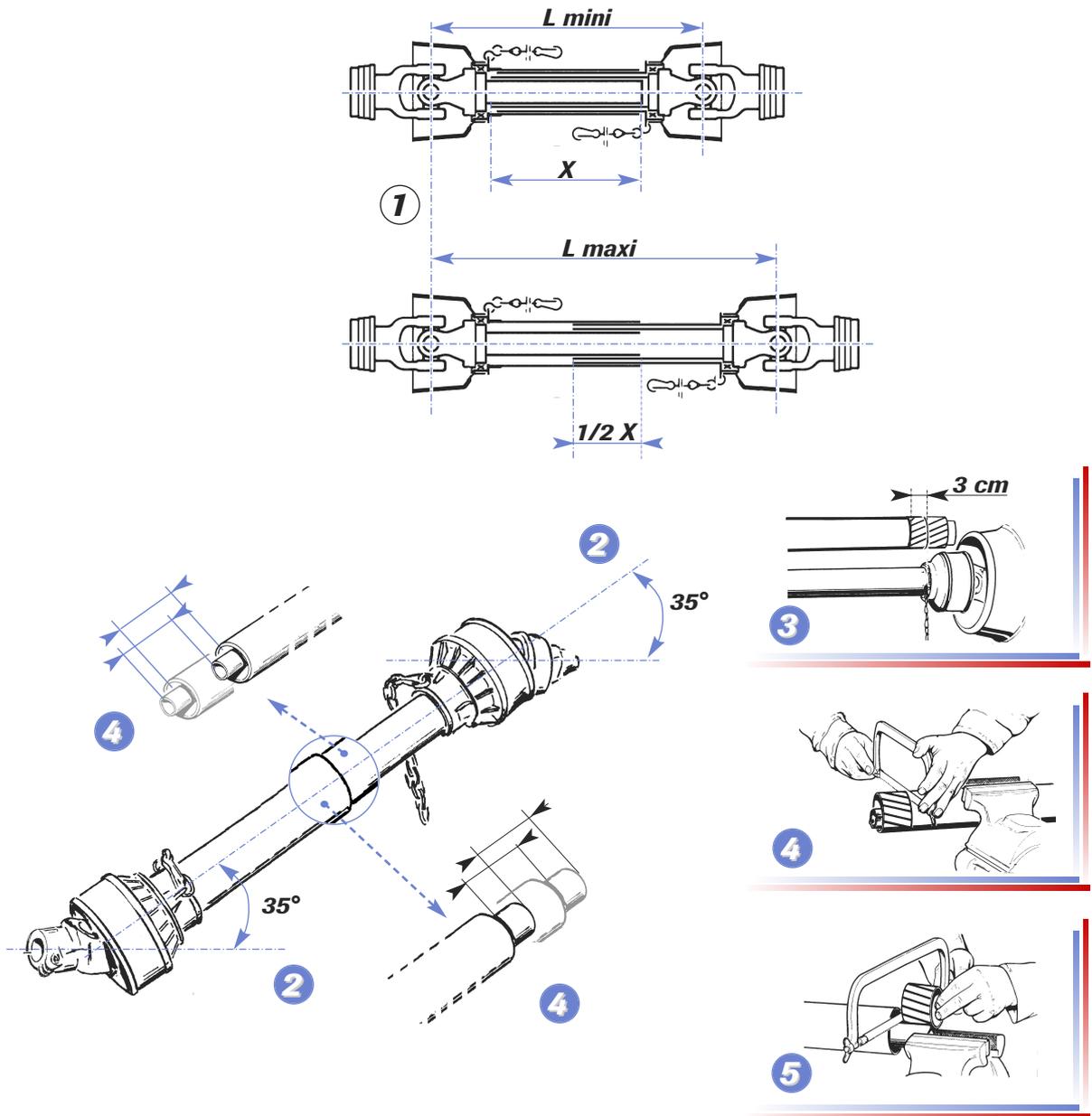
***Vérifier qu'il n'y ait personne autour de la machine pendant l'attelage.***

**B Attelage**

→ Atteler la machine au tracteur au moyen de la béquille ❶ (attelage bas) et régler la flèche à une hauteur telle que le bord supérieur de la caisse soit le plus proche de l'horizontale, ce qui correspond à la position optimale de travail des disques ou des rampes.

Pendant les opérations d'attelage, ou de dételage, veiller à ce que l'axe de verrouillage ❷ de la béquille soit correctement verrouillé.

**C**



**Travailler avec une transmission protégée, en bon état, conforme aux normes en vigueur. Respecter le régime de prise de force de 540 tr/min, et n'utiliser que la transmission préconisée dans le tableau P11 en fonction de l'équipement. L'inobservation de cette précaution entraînerait des dommages au mécanisme qui ne seraient pas couverts par la garantie.**



**C Prise de force et hydraulique**

Le régime est de 540 Tr/mn, il est recommandé d'embrayer la prise de force, moteur au ralenti.  
Possibilité de 1000 Tr/mn avec option réducteur avant. (nous consulter)  
Lire attentivement la notice jointe avec la prise de force.

ANGLE DE LA TRANSMISSION :

Pour garder votre cardan en bon état de fonctionnement, respecter les positions de travail dans la limite de l'angle maximum autorisé, 35° pour les transmissions standard, 80° pour les cardans grand-angle.

• **Montage :**

→ Graisser l'arbre d'entrée de la transmission sous machine ou du boîtier avant de l'appareil, avant d'emboîter la transmission.

• **Longueur du cardan :**

→ Vérifier que la longueur du cardan est bien adaptée à votre tracteur.

**REMARQUE: Attention à la longueur maximale au travail (L maxi).**

Pour la mise à longueur, mettre les deux demi-transmissions côte à côte dans leur plus courte position de travail et les repérer.

Laisser un jeu de 3 cm à chaque extrémité.

→ Raccourcir les tubes protecteurs intérieurs et extérieurs de la même longueur.

→ Raccourcir les profils coulissants intérieurs et extérieurs de la même longueur que les tubes protecteurs.

→ Arrondir les bords et nettoyer soigneusement la limaille.

→ Graisser les profils coulissants.

TRANSMISSIONS À CARDAN			
Equipement sur épandeurs	Type (côté tracteur)	Type (côté machine)	(Voir pages)
950 GBK	W 2100 (Machoire à cliquet)	WH 2100 (Machoire à limiteur)	A2-00
EMOK	W 2100 (Machoire à cliquet)	WH 2100 (Machoire à limiteur)	A2-00
BK	WWH 2280 (Machoire à cliquet grand-angle)	WH 2200 (Machoire à cliquet)	A2-00 A3-00
Centrales hydrauliques	WWH 2280 (Machoire à cliquet grand-angle)	WH 2200 (Machoire à cliquet)	A2-00 A3-00
AUTRES TRANSMISSIONS GRAND ANGLE			
950 GBK	WWH 2280 (Machoire à cliquet grand-angle)	WH 2200 (Machoire à limiteur)	A2-00 A3-00
EMOK	WWH 2280 (Machoire à cliquet grand-angle)	WH 2200 (Machoire à limiteur)	A2-00 A3-00

**C**



*Suivre les instructions*



La prise de force peut-être équipée d'un limiteur de couple qui stoppe la transmission lorsque le couple dépasse la valeur de tarage. Il se réengage automatiquement lorsque l'on réduit la vitesse ou que l'on arrête la prise de force.

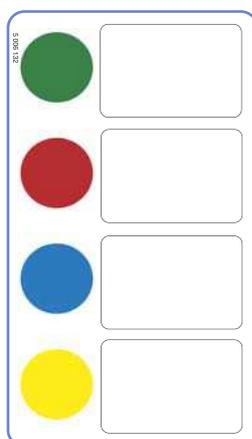
- Ne jamais insister au risque de le détériorer.
- Un limiteur endommagé ne doit être remplacé que par un limiteur de même tarage.
- Raccorder les prises d'huile au tracteur et vérifier le freinage hydraulique.
- Accrocher le câble de sécurité situé sur le levier de frein de stationnement à un point d'ancrage solide à l'arrière du tracteur. Le câble doit resté détendu lors du braquage de l'ensemble tracteur/machine.
- Raccorder la prise électrique d'éclairage.

EXEMPLE DE RACCORDEMENT À EFFECTUER.

TYPE D'ÉQUIPEMENT FONCTIONS	PLATEAUX MÉCANIQUES VRAC HUMIDE	PLATEAUX HYDRAULIQUES	RAMPES MÉCANIQUES
EMBRAYAGE	1 SE	1 SE	1 SE
TRAPPE DOUBLE	2 DE	2 DE	2 DE
REPLIAGE	/	/	1 DE
MOTEUR	/	1 DE	/

(SE = Simple effet, DE = Double effet)

**REPÉRAGE  
DES FONCTIONS  
HYDRAULIQUES**



(Réf: 5006 1300)

**SIGNIFICATIONS DES PICTOGRAMMES**

	"BLOCAGE ESSIEU SUIVEUR" (Réf: 5006 1310)		"TRAPPE GAUCHE" (Réf: 5006 1370)
	"EMBRAYAGE" (Réf: 5006 1320)		"VOIE VARIABLE" (Réf: 5006 1380)
	"REPLIAGE RAMPES" (Réf: 5006 1330)		"ROTATION MOTEURS RAMPES ET TAPIS" (Réf: 5006 1390)
	"VIDANGE A L'ARRÊT" (Réf: 5006 1340)		"ROTATION MOTEURS DISQUES" (Réf: 5006 1400)
	"DÉVOUTEUR" (Réf: 5006 1350)		"DEVERS DROIT ET GAUCHE" (Réf: 5006 1410)
	"TRAPPE DROITE" (Réf: 5006 1360)		"BLOC DE DISTRIBUTION" (Réf: 5006 1420)

**D**



*Pour éviter d'endommager la machine, il est vivement conseillé d'être deux pour le montage.*

**D Montage du dispositif d'épandage:**

• **Version mécanique**

- Positionner le dispositif d'épandage à l'aide d'un chariot élévateur à fourches.
- Engager le tube transversal dans les mâchoires ③ des supports inférieurs solidaires du châssis de l'épandeur.
- Relever le dispositif d'épandage ① ② jusqu'à ce que sa face supérieure soit au contact avec le dessous du support d'entraînement du tapis.
- Accrocher les suspentes ④, les tendre modérément en tournant le tube, serrer le contre-écrou.
- Goupiller les mâchoires ③ derrière le tube transversal.
- Raccorder la transmission à cardan sous la machine au dispositif d'épandage.

**E**



***Veillez, lorsque le tracteur est braqué, et afin d'éviter toutes détériorations, à ce que les pneumatiques ne viennent pas en contact avec l'épandeur ou certains de ses composants.  
Pendant tous les déplacements, au travail ou sur la route, l'échelle doit être totalement repliée.  
Respecter la législation en vigueur pour la circulation sur route.***



**E Pneumatiques**

• **GABARIT:**

Certaines machines peuvent être homologuées en autorisant des montes de pneumatiques de forte largeur.

Dans ce cas la largeur hors-tout des machines peut excéder 2,55m sans dépasser 3,00m à la seule condition que ce dépassement ne soit causé que par les pneumatiques. Le reste de la machine ne doit pas dépasser 2,55m. Dans ce cas, la machine est en configuration «hors code».

Une circulation sur route avec une machine dont les pneumatiques dépassent la largeur de 2,55m sans dépasser 3,00m, est soumise à autorisation préfectorale.

Veillez consulter les arrêtés préfectoraux des départements dans lesquels la machine va se déplacer.

En l'absence d'homologation et d'autorisation préfectorale, tout dépassement de largeur est interdit sur routes publiques.

Dans tous les cas n'utiliser que les pneumatiques indiqués dans le tableau ci-dessous.

	DÉSIGNATION PNEUMATIQUES	PRESSIION DE GONFLAGE CIRCULATION MIXTE ROUTE/CHAMPS 25 km/h (France)	PRESSIION DE GONFLAGE CIRCULATION MIXTE ROUTE/CHAMPS 40 km/h (Autres pays)
<b>GVX 453</b>	<b>550/60 - 22,5 12PR</b>	<b>2 bars</b>	<b>2,5 bars</b>
	600/55 - 22,5 12PR	1,6 bars	2 bars
	600/55 - 26,5 12PR	1,5 bars	1,8 bars
	700/50 - 26,5 12PR	1,3 bars	1,4 bars
	18.4 R38 149 A8	1,6 bars	-
	18.4 R42 148 A8	1,6 bars	-
<b>GVX 453 VERGER</b>	<b>16.070/20 - 12 PR</b>	<b>2,5 bars</b>	-

Spécification Fabricants

**IMPORTANT:**

La vitesse maximale de circulation sur route est de 25 km/h ou 40 km/h selon l'homologation. Respecter la limite indiquée à l'arrière de la machine et mentionnée dans les documents de conformité.

**F**



*Intervenir dans la trémie seulement lorsque le moteur du tracteur est à l'arrêt.*

**F** **Contrôler le bon emplacement des grilles anti-motte**

*Si votre épandeur est équipé de rehausse et d'un jeu de grilles anti-motte ❶, veillez à ce que celles-ci soient bien placées dans la rehausse supérieure (les barres de renfort toujours vers le bas) et non dans la trémie, afin d'éviter les éventuelles déformations du matériel.*

*Veillez également à ce que les clefs ❷ soient correctement positionnées.*

*Lorsqu'il n'y a pas de rehausse, les grilles sont à placer dans la trémie (les barres de renfort également vers le bas), comme sur la photo ❶.*

**G**



*Il est préférable de vider complètement la trémie avant le chargement afin d'éviter un éventuel blocage lors du redémarrage.*

**G** **Chargement de la trémie**

Le chargement par godet :

Afin d'éviter de déplacer les grilles anti-mottes  
→ veiller à ce que les chargements ne soient pas brusques.

Le chargement par remplissage pneumatique :

Afin d'éviter la compression dans la trémie  
→ décrocher les sandows uniquement à l'arrière de la trémie.

• **DÉBUT DE L'ÉPANDAGE APRÈS UN NOUVEAU CHARGEMENT :**

Si la machine a bien été complètement vidée avant d'être rechargée, le redémarrage ne pose aucun problème.

Toutefois, un long trajet chargé peut provoquer un tassement de l'engrais, et un blocage au redémarrage.

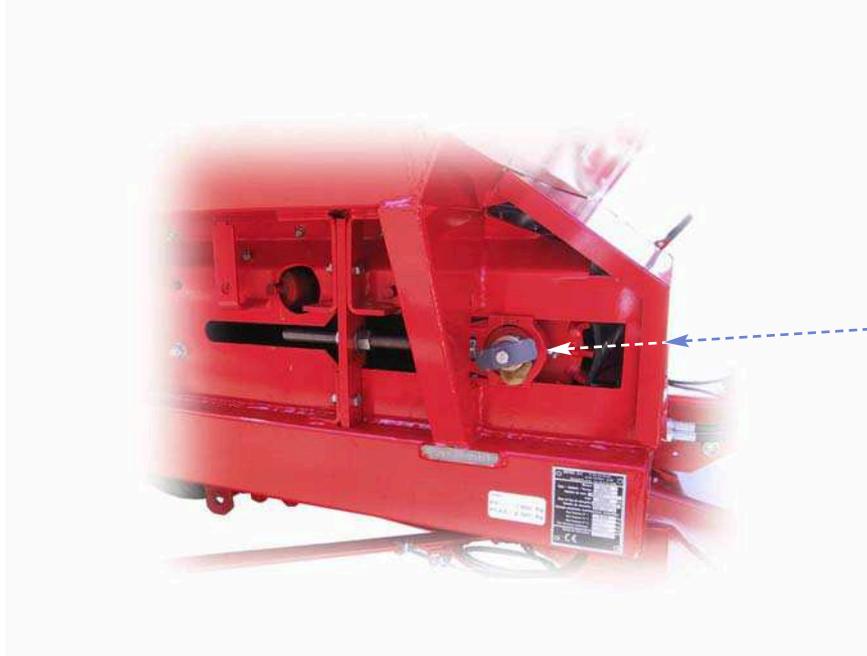
Dans ce cas, le blocage se produit dans les 50 cm situés juste avant la trappe; au redémarrage, la sécurité située sur la transmission DPA, (limiteur de couple à cames et ressorts) se déclenche.

Il suffit alors de débloquer sur cette longueur (manche de pelle pour déstabiliser la masse d'engrais bloquée), pour que la machine reparte normalement.

A la fin de la journée de travail

→ vous devez vider complètement la trémie.

**A**



**Avant utilisation, consulter le manuel d'utilisation et respecter les règles de sécurité.  
Contrôler régulièrement la tension du tapis.**

**A Réglage de la machine****• Poutre d'éclatement**

*Pour l'épandage de la plupart des produits, la poutre d'éclatement longitudinale élimine les problèmes de tassement au chargement et pendant le transport.*

*Elle supprime les effets de voûte pendant l'extraction. On obtient ainsi une alimentation constante du produit jusqu'à la vidange totale de la trémie.*

*La machine assure donc un épandage régulier de tous types d'engrais granulés et d'amendements secs ou humides, et de produits particulièrement difficiles à épandre, comme les produits organiques ou la chaux humide.*

**• Tapis**

*Il est possible qu'après plusieurs heures de fonctionnement, et bien souvent lors de la première mise en service, le tapis se détende légèrement.*

*On obtiendra alors un glissement du tambour d'entraînement sous la bande.*

**REMÈDE:**

→ *Tendre le tapis modérément au moyen des 2 paliers tendeurs ①, afin d'obtenir une adhérence suffisante.*

→ *Pour éviter que le tapis se déporte, ce qui provoquerait son usure prématurée, il convient de tendre les 2 paliers tendeurs de manière identique.*

*Les guides en ertalon évitent le déplacement du tapis hors des limites acceptables.*

*Mais ils ne doivent, en aucun cas, être considérés comme des pièces de frottement permanent.*

*Afin d'éviter d'éventuels dommages sur la mécanique, lors d'un effort violent,*

*(par exemple : tambour bloqué par un corps étranger, etc)*

*le réducteur supérieur de l'entraînement est protégé par un limiteur de couple à cames situé sur la transmission à cardan du DPA ②.*

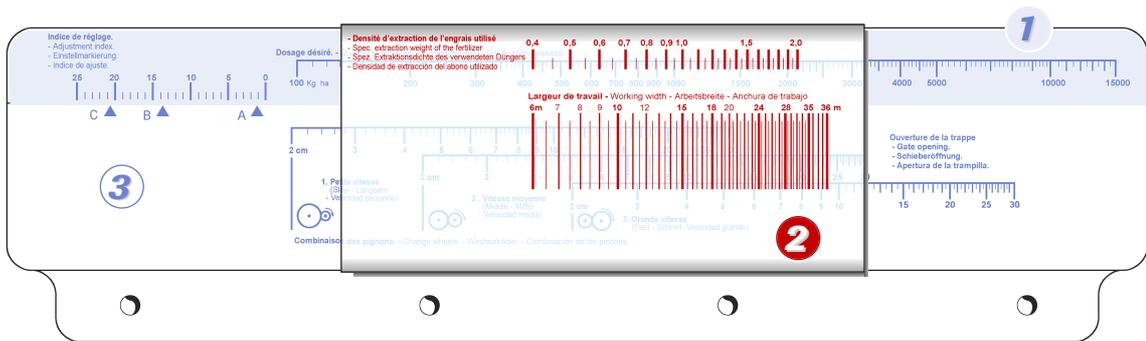
**NB:** *Ce limiteur doit toujours être taré à un couple de 260 N.m maximum.*

**B**

a)



b)



**Contrôler le débit, un nouvel étalonnage peut s'avérer nécessaire suivant les conditions.**

## **B Réglage du débit**

### **a) Réglage**

L'Épandeur GVX est une machine avec distribution dite volumétrique.

Le débit est obtenu en jouant sur la hauteur de la trappe d'ouverture à la sortie du tapis.

#### **Remarque:**

Pour les petits débit/ha (hauteur de trappe ≤ à 4 cm) mettre en position la deuxième trappe inox (divise le débit par 3). (voir p. B6-00)

### **b) Réglette**

La réglette de dosage, fournie avec la machine, permet de lire directement les réglages à utiliser pour obtenir le dosage désiré, en fonction de la densité et de la largeur de travail.

L'indice de réglage, dépendant des caractéristiques de la machine, et notamment du type des roues, est donné à l'arrière de la machine.

La densité à prendre en compte pour le réglage est la densité d'extraction, c'est-à-dire la densité du produit à la sortie de la trappe.

Des variations peuvent apparaître selon la nature des produits et certains paramètres extérieurs tels que l'hygrométrie, la température ambiante ou le tassement.

Il convient donc de contrôler le débit obtenu, et d'étalonner la réglette en apportant une éventuelle correction par le choix d'un indice de réglage différent.

#### **Remarque:**

Si la quantité de produit épandu est moins importante que celle désirée, choisir un indice de réglage plus fort (0---->25).

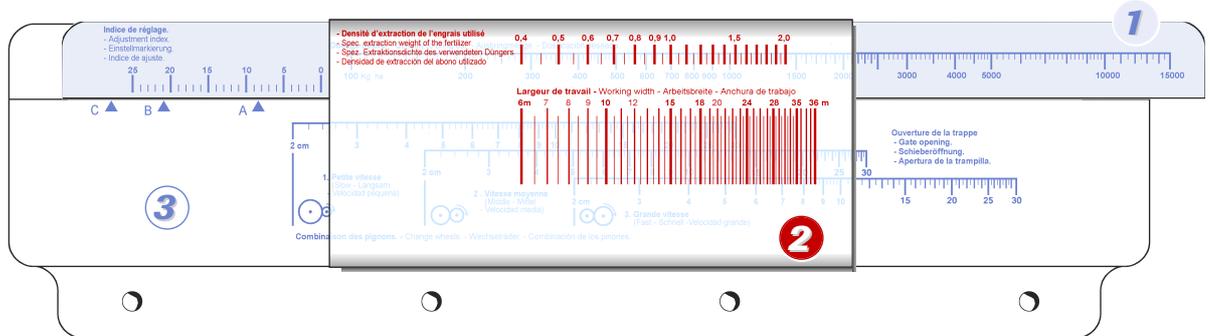
Si la quantité de produit épandu est plus importante que celle désirée, choisir un indice de réglage plus faible (25---->0).

Le tableau ci-dessous donne les «indices de réglage» correspondant aux principales montes de pneumatiques. L'indice de la machine est rattaché par un autocollant situé à l'arrière, à proximité de la trappe.

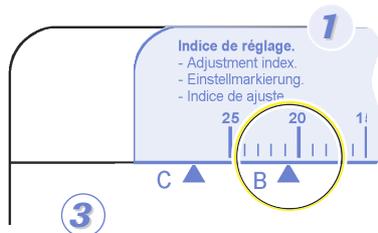
	DÉSIGNATION PNEUMATIQUES	INDICE DE RÉGLAGE
<b>GVX 453</b>	<b>550/60 - 22,5 12 PR</b>	<b>21 B</b>
	<b>600/55 - 22,5 12 PR</b>	<b>22 B</b>
	<b>600/55 - 26,5 12 PR</b>	<b>23 B</b>
	<b>700/50 - 26,5 12 PR</b>	<b>23 B</b>
	<b>18,4 R 38 - 149 A8</b>	<b>18 A</b>
	<b>18,4 R 42 - 148 A8</b>	<b>19 A</b>
<b>GVX 453 VERGER</b>	<b>16.070/20 - 12 PR</b>	<b>19 B</b>

Autres pneumatiques nous consulter

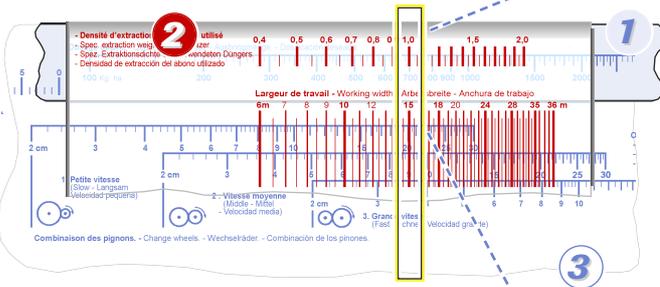
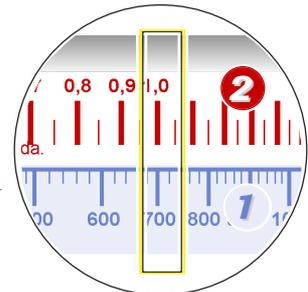
**B**



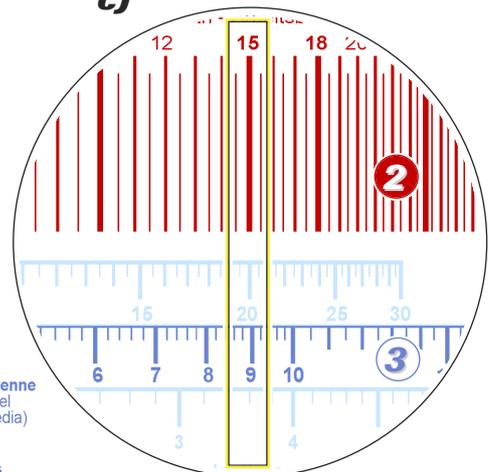
**a)**



**b)**



**c)**



2. Vitesse moyenne  
(Middle - Mittel - Velocidad media)

Combinaison des pignons.



**La réglette de dosage est une réglette polyvalente.**

**Elle est utilisée également pour des appareils qui comportent plusieurs combinaisons possibles de pignons, ce qui explique les 3 vitesses qui y sont notées.**

**Cependant, les épandeurs GVX 453 ont une vitesse unique qui correspond à la vitesse moyenne.**

**Vous devez lire sur la réglette uniquement l'échelle correspondant à la vitesse moyenne.**

### **B** Votre épandeur est un GVX 453 avec des pneumatiques 550/60 - 22,5 12PR.

LE TABLEAU (P. 25) VOUS DONNE COMME INDICE DE RÉGLAGE : 21 B.

- Sur votre réglette ① Positionner l'indice de réglage 21 en face du repère B ③.
- Déterminer alors le réglage de l'appareil à l'aide du curseur ②, en prenant bien garde de maintenir les deux parties de la réglette dans la même position relative.

L'ouverture de la trappe se lit directement sur le réglett, situé du côté droit de la trappe. L'ouverture donnée par la réglette doit être mesurée entre le fond du tapis et le bord inférieur de la trappe.

#### **EXEMPLE:**

**a) GVX 453 (indice de réglage 21B)**

**b) Epandage à 700 kg/ha**

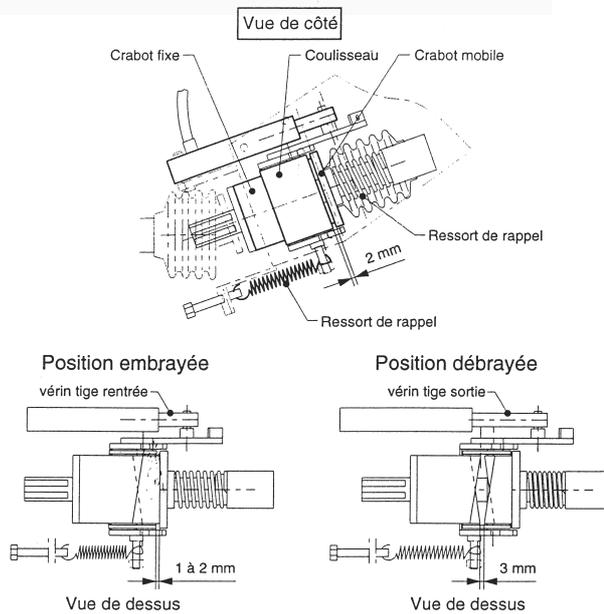
- engrais de densité **1Kg/l**
- sur une largeur de travail de **15m** :

**c) Il faut lire sur l'échelle correspondant à:**

**2. vitesse moyenne et ouvrir la trappe de: 9 cm.**

2

**C**



**Vérifier qu'il n'y ait personne dans la zone de travail avant d'embrayer le tapis et la PDF.**

**C Embrayage et débrayage du tapis convoyeur**

L'épandeur est équipé d'une commande mécanique et d'une commande hydraulique d'embrayage :

**1 COMMANDE MÉCANIQUE:**

la position DÉBRAYÉE correspond au levier tiré.  
(voir photo **C**) Position route.

Lors du déplacement du matériel entre le lieu de chargement et le champ, même si l'équipement hydraulique du tracteur permet l'utilisation de la commande hydraulique d'embrayage:

→ actionner le levier mécanique en le tirant vers le tracteur (débrayage), et le bloquer en plaçant la goupille de sécurité : de cette manière, même en cas de défaillance du système hydraulique, il n'y a pas de risque d'embrayage intempestif.

NB: Dans le cas d'une utilisation uniquement par commande mécanique pour un travail au champ, purger le circuit hydraulique de la commande hydraulique.

**2 COMMANDE HYDRAULIQUE:**

A brancher sur un distributeur simple effet du tracteur. L'action sur le distributeur a pour effet de DEBRAYER. Le tapis sera donc embrayé si le distributeur est relâché.

**Attention:**

Le vérin simple effet de l'embrayage, sous l'action des ressorts de rappel, permet d'embrayer à nouveau lorsque l'on relâche le levier du distributeur.

Cependant afin d'obtenir l'embrayage total et le décollement de 1 à 2 mm du coulisseau

→ Il faut maintenir le levier pendant quelques secondes.

Il faut laisser tourner les doubles disques dans les virages, pour ne pas avoir à les relancer ensuite.

Il faut arrêter les vis (rampes d'épandage) dans les virages, pour qu'elles restent pleines et que le redémarrage soit immédiat après le virage.

A chaque extrémité du champ

→ il faut débrayer le tapis convoyeur pour arrêter l'épandage pendant le virage.

→ Embrayer à nouveau lorsque l'arrière de la machine se trouve à environ 20m du bord du champ.

**A**



### Signification des symboles

	Graisse
	Huile
	Niveaux
<b>50</b>	Toutes les 50 heures



**Toute intervention sur l'épandeur doit être effectuée par une personne ayant eu connaissance du manuel d'utilisation. Pour les interventions de lavage et d'entretien, veuillez porter des gants et des lunettes de protection. Le lavage devra être effectué sur une aire de nettoyage prévue à cet effet pour la récupération des eaux. Les pièces usagées devront être apportées à votre revendeur pour y être recyclées.**

Les épandeurs PROLOG sont construits pour servir pendant de longues années.  
Ceci suppose bien sûr un certain entretien de la machine.

- Le tapis convoyeur est en caoutchouc.  
→ Il suffit de veiller à sa tension, en particulier à la mise en route, le tapis s'allongeant toujours un peu pendant le rodage.
- Les roulements à billes utilisés dans la construction sont du type «graissés à vie». Cependant, au cours de l'utilisation de l'épandeur, et essentiellement au moment du lavage, les conditions sont très défavorables.

**NOUS VOUS CONSEILLONS:**

- De ne pas diriger les jets des laveurs à haute pression directement sur les roulements.
- De graisser après le lavage de façon à éliminer l'eau chargée d'engrais qui aurait pu pénétrer dans un roulement dont l'étanchéité ne serait plus parfaite.
- Ne pas insister en graissant sur des paliers dont les roulements sont neufs, les joints d'étanchéité risqueraient d'en souffrir.

**3**

**A Entretien pendant la campagne**

- Veuillez consulter également les instructions données par le constructeur des transmissions à cardan qui figurent sur les notices fixées sur les protecteurs lors de la livraison.

• **TOUS LES JOURS**

→ **GRAISSER:**

AVEC DE LA GRAISSE À ROULEMENTS: les 2 graisseurs de croisillons de transmission:

- tracteur-machine
- à cardan sous la machine
- du DPA

AVEC DE LA GRAISSE À ROULEMENTS: Le graisseur:

- du pignon du DPA
- du coulisseau d'embrayage
- du moyeu de flèche avant

AVEC DE L'HUILE:

- les 2 chapes de fourchette d'embrayage

**A**



*La durée de vie et le bon fonctionnement de votre machine dépendent essentiellement des soins que vous lui apporterez. Réaliser l'opération de pulvérisation dans un local bien aéré, voire même à l'extérieur.*

- Vérifier le niveau du réducteur  
huile recommandée → total carter EP 220  
quantité → 1,4 l
- Il est conseillé de changer l'huile:  
Après les premières 50 heures de fonctionnement, 1000 heures

• **Toutes les 30 heures:**

DISTRIBUTEUR CENTRIFUGE MÉCANIQUE:

- **VÉRIFIER:**  
l'état des courroies.  
le serrage des boulons et le serrage des suspentes.
- **VÉRIFIER ET CHANGER:**  
si besoin est, les disques d'épandage et les ailettes de dispersion.
- **REEMPLIR:**  
la cage à graisse située au dessus de chaque réducteur, par l'intermédiaire des graisseurs situés sous les flasques brides des disques d'épandage.
- **GRAISSER AVEC LA GRAISSE À ROULEMENT:**  
les 3 graisseurs du bloc centrifuge  
les 2 graisseurs des flasques brides

DISTRIBUTEUR CENTRIFUGE HYDRAULIQUE:

- **VÉRIFIER:**  
l'état des joints des moteurs hydrauliques.
- **VÉRIFIER ET CHANGER:**  
si besoin est, les ailettes de dispersion.
- **VÉRIFIER:**  
le serrage des boulons.
- **GRAISSER:**  
avec de la graisse à roulements les 2 graisseurs du bloc centrifuge.

RAMPE D'ÉPANDAGE MÉCANIQUE:

- **VÉRIFIER:** l'alignement des extensions avec la partie centrale et l'état des joints de liaison.
- **VÉRIFIER:** l'état des roulements et ressorts, embout d'extension.
- **VÉRIFIER:** les niveaux d'huile du réducteur.
- **VÉRIFIER:** l'état des guides embout de filet.
- **VÉRIFIER:** l'état des filets, et la fixation sur le réducteur des filets de la partie centrale.
- **VÉRIFIER:** le serrage des boulons.
- **VÉRIFIER:** le serrage des suspentes.
- **VÉRIFIER:** l'état général et le bon fonctionnement des verrous fixés sur la trémie.

**A**



*Nettoyer la machine dès la fin des épandages pour éviter l'incrustation des produits dans la peinture et le métal.  
Ne pas diriger le jet directement sur les roulements.*

• **Après chaque lavage**

→ **GRAISSER TOUS LES POINTS PRÉCÉDEMMENT CITÉS, AINSI QUE:**

*les 2 graisseurs des 2 paliers tendeurs avant et les tiges filetées de tension  
les 2 graisseurs des 2 paliers bridés (tambour d'entraînement)  
les 2 graisseurs des 2 paliers de la transmission sous machine*

→ **HUILER:**

*Toutes les parties mobiles*

→ **PULVÉRISER:**

*L'ensemble de la machine*

→ **NETTOYER:**

*Pour la bâche utiliser un produit spécial pour P.V.C.*

**REMARQUE:**

→ *Ne jamais recharger la machine si celle-ci est encore humide.*

→ *Par temps sec, il n'est pas conseillé de laver une machine simplement poussiéreuse si elle doit resservir peu de temps après.*

**3**

**B**



**B Remisage****• ROUES ET FREINS ET SUSPENSIONS**

- Débloquer et resserrer les écrous de roue pour éviter leur grippage.
- Nettoyer et huiler les articulations du système de freinage.  
(pour les essieux équipés de graisseurs, 2 coups de pompe à graisse maxi)
- Vérifier le jeu latéral des roulements en secouant la roue.
- Resserrer les roulements si nécessaire.
- Vérifier l'état des brides du ressort de flèche et de l'essieu.
- Vérifier l'état des goupilles cylindriques fendues sur les axes de maintien des biellettes de réglage du ressort de flèche.

**• TRÉMIE DE L'ÉPANDEUR**

- Vérifier la tension du tapis convoyeur, retendre si nécessaire.

**• TRANSMISSIONS**

- Démonter la transmission à cardan tracteur-machine.
- Nettoyer et graisser, y compris les bouts d'arbres cannelés de l'arbre de transmission sous machine.
- Puis poser la transmission sur son support.

La transmission à cardan sous la machine et la transmission du DPA

- Démonter, nettoyer tubes métalliques et protecteurs.
- Nettoyer.
- Vérifier les croisillons.
- Graisser
- Remonter.

**• DÉBIT PROPORTIONNEL À L'AVANCEMENT (DPA)**

- Nettoyer et huiler la chaîne de cloche fixée sur le tambour de frein.
- Vérifier l'étanchéité des réducteurs et faire les niveaux si des fuites sont apparues.

**• TRAPPE DE RÉGLAGE**

- Nettoyer et huiler l'axe de trappe ainsi que la vis de blocage.
- Nettoyer les chaînes.

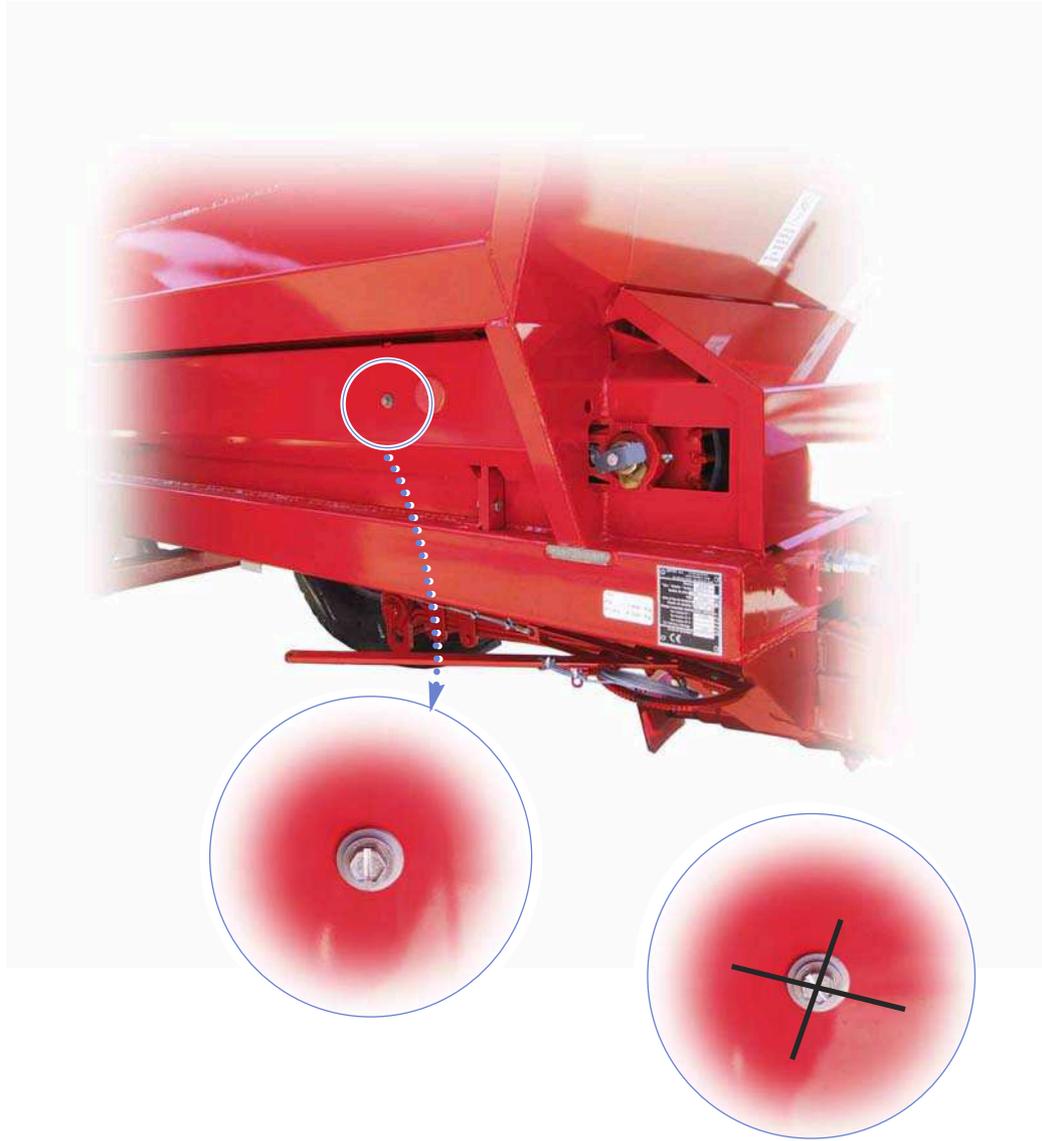
**• PARTIE AVANT**

- Nettoyer avec du dégrippant les leviers d'embrayage et de freinage.
- Mettre de l'huile dans l'engrenage de la béquille si c'est une béquille mécanique.

**• PROTECTION**

- Après toutes ces vérifications, il est recommandé de faire une pulvérisation d'un produit de protection.

**C**



*Suivre les instructions.*

**C** **Avant de recommencer une saison d'épandage**

→ *Reprendre tous les points de graissage et d'entretien cités précédemment.*

→ *Resserrer les écrous de roues:*

- *après 1 heure*
- *puis 8 heures de travail.*

*Après avoir enlevé les capots latéraux, pour un éventuel nettoyage ou pour une intervention mécanique:*

→ *Vérifier que les fixations quart de tour soient correctement verrouillées.*

**3**

**A**



*Suivre les instructions.*

## **A** Bâche enrouleur ①

*Montage usine*

*Pour retirer les élastiques de maintien de la bâche*

→ Utiliser la tige ② placée dans le tube enrouleur ou sur la face avant de la trémie.

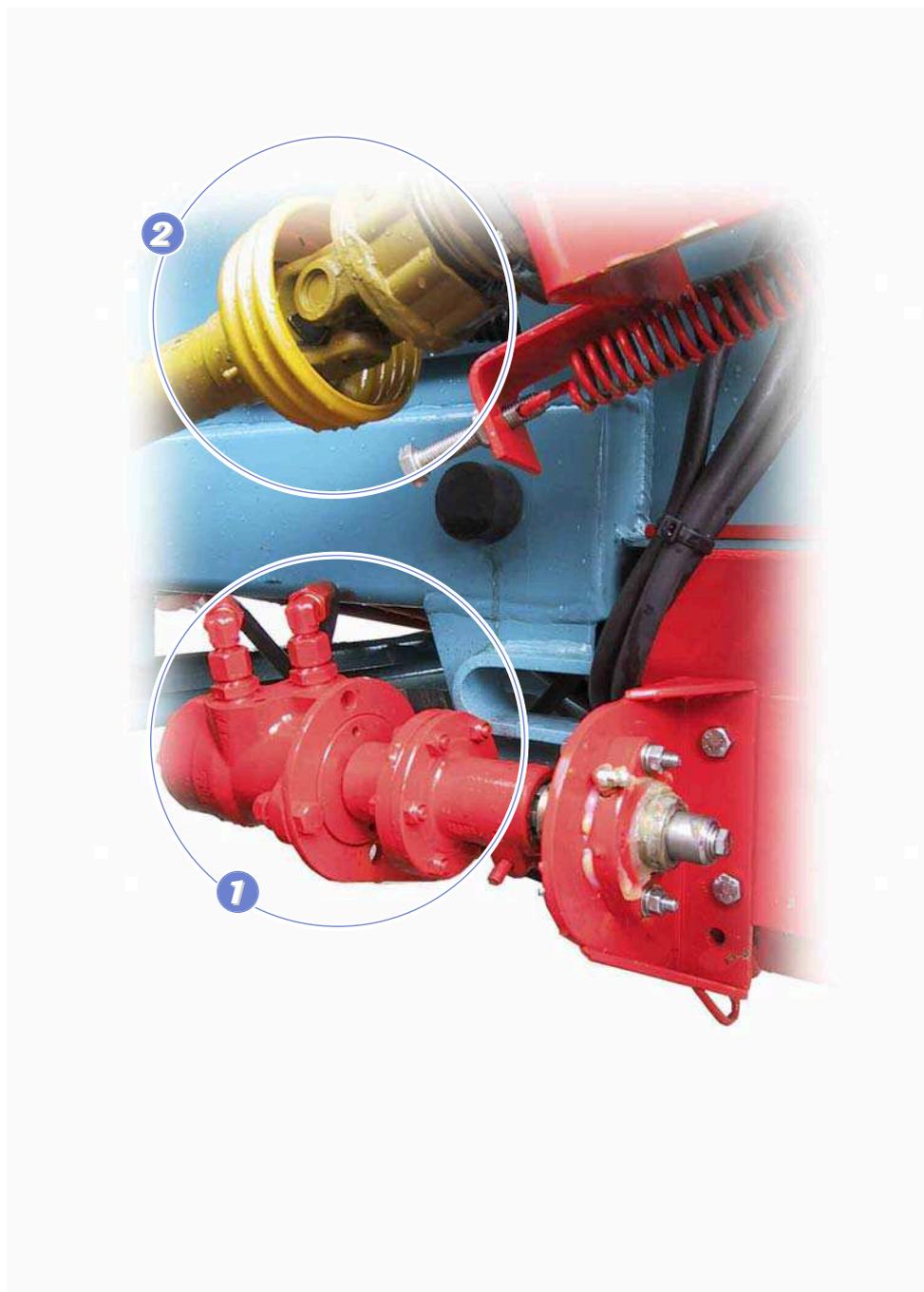
## **B** Rehausse

*Dans le cas particulier de montage après livraison, à deux personnes:*

→ boulonner les 4 panneaux entre eux posés sur la trémie.

4

**C**



### **C** Vidange à l'arrêt hydraulique

Ce kit est composé d'un moteur hydraulique ❶ qui reste à demeure sur la machine.

→ Il faut positionner le moteur hydraulique en lieu et place du cardan DPA ❷.

Le branchement hydraulique est à effectuer sur un distributeur hydraulique double effet.

Pour le fonctionnement, le débit doit être au maximum de 50l/mn et à une pression de 150 bars au maximum.

NOTA :

Le circuit est pourvu d'un clapet anti-retour, dont le rôle est de permettre l'entraînement du tapis dans le sens normal de marche.

Lors d'une inversion du branchement des flexibles hydrauliques, le moteur hydraulique ne fonctionne pas.

→ Il faut alors inverser le branchement.

4



## A Identification

Lors de la prise en charge de votre machine, notez les informations suivantes : sur la page -1-

Numéro de la machine :

Type de machine :

Accessoires :

Conserver le "certificat des Mines"

## B Autocollants

Ces pictogrammes sont préventifs. Ils participent à assurer la sécurité de l'utilisateur de l'épandeur.

→ Assurez-vous qu'ils soient toujours visibles.

## C Caractéristiques techniques

	GVX 453	GVX 453 Voie large	GVX 453 Verger
Longueur	5,22 m	5,22 m	5,22 m
Largeur (peut varier en fonction de l'équipement) (maxi : 3,00 m en version hors code)	maxi: 2,55 m	maxi: 2,55 m	maxi: 2,15 m
Hauteur de chargement (peut varier en fonction de l'équipement)	maxi: 2,38 m	maxi: 2,38 m	maxi: 2,33 m
Voie de l'essieu	1,90 m	2,10 m	1,60 / 1,90 m
Poids total en charge	8500 Kg	8500 Kg	8500 Kg
Poids à vide (peut varier en fonction de l'équipement)	1800 Kg	1800 Kg	1700 Kg
Report de charge (peut varier suivant le remplissage)	1700 Kg	1700 Kg	1700 Kg
Capacité (sans rehausse, ni bâche à enrouleur)	4100 L	4100 L	3900 L
Capacité (avec rehausse, et bâche à enrouleur)	6400 L	6400 L	5900 L
Pneumatiques (montes autorisées)	<b>550/60 x 22,5 12 PR</b>	<b>550/60 x 22,5 12 PR</b>	<b>16 . 070/20 12 PR</b>
	600/55 x 22,5 12 PR	600/55 x 22,5 12 PR	
	600/55 x 26,5 12 PR	600/55 x 26,5 12 PR	
	700/50 x 26,5 12 PR	700/50 x 26,5 12 PR	
	18,4 R 38 149 A8	18,4 R 38 149 A8	
	18,4 R 42 148 A8	18,4 R 42 148 A8	
Régime prise de force	540 tr/min	540 tr/min	540 tr/min
	possibilité 1000 tr/min avec option réducteur avant ou avec multiplicateur de pompe à entrée 1000 tr/min. Nous consulter		
Vitesse de circulation maximale sur route: EN FRANCE	25 Km/h	25 Km/h	25 km/h
Autres Pays (selon réglementation)	25 à 40 Km/h	25 à 40 Km/h	25 à 40 Km/h

(Sous réserve de toute modification)

5

